

WISSEMBOURG Rencontres internationales du cinéma d'animation

Les écoliers premiers juges

Les dixièmes Rencontres internationales du cinéma d'animation se sont ouvertes hier à Wissembourg. Les enfants de l'école locale Wentzel, qui constituent l'un des jurys du festival, étaient à pied d'œuvre.



Une classe de CP-CE 1 bilingue et une deuxième classe de CE 1 bilingue de l'école Wentzel constituent le « jury jeunes ». PHOTO DNA - G.J.

Le rideau s'est levé hier à la Nef de Wissembourg sur les dixièmes Rencontres internationales du cinéma d'animation. Dans la salle, 45 élèves de CP et CE 1 bilingue de l'école Wentzel ont regardé avec attention la toile s'animer. Encadrés par les professeurs des écoles Tania Hummel et Esther Rupp, ils composent l'un des trois jurys de cette dixième édition — les deux autres étant le jury de la section cinéma du lycée Stanislas et celui des professionnels.

Un éléphant chargé de nettoyer la rue désirant s'offrir un vélo, une poule assistant à la transformation d'une chenille en papillon, un jeune agneau guidé par le son d'une flûte et un troupeau de chèvres, ou encore des lapins en quête de carottes, les sujets abordés ont été multiples. En une heure de projection, les écoliers ont vi-

sionné huit courts-métrages réalisés en France, en Belgique, en Iran, en Russie et en Italie. De quoi appréhender une diversité bien appréciée, tout comme celle des techniques utilisées. Les écoliers ont ainsi constaté la différence entre la 3D, les images réalisées par ordinateur, le papier découpé, des personnages réalisés en laine...

Les élèves ont travaillé pendant une semaine avant le début du festival

« Nous avons introduit ces différentes techniques en amont des projections, commente Tania Hummel. Les films qu'ils ont pu voir sont bien différents de ce que leur propose la télé. Ça leur

apporte un autre regard. Lorsqu'il n'y a pas de parole par exemple, ils doivent se concentrer sur l'image pour comprendre l'histoire. »

Pour bien se préparer à leur rôle de juge, les élèves ont travaillé pendant une semaine avant le début du festival. Outre les techniques d'animation, Tania Hummel leur a également présenté les réalisateurs. « C'est une manière de leur faire prendre conscience qu'il y a des gens qui travaillent pour faire un film d'animation. Et puis, comme les réalisateurs viennent de différents pays, ça nous a permis de travailler la géographie. » Autre discipline abordée grâce aux Rica : la grammaire. Car en revenant de la projection, la consigne était simple : écrire une phrase commençant par « j'ai aimé... », « je n'ai pas aimé... ». Un exercice qui a également permis aux élèves de constater que les goûts

PATRICE SEILER SIGNE LA COUVERTURE

Du fil de fer, de la terre, de l'argile, du bois ou encore du plastique d'emballage : le personnage figurant sur la couverture du programme des Rica a été fabriqué uniquement avec du matériel de récupération. Il est signé Patrice Seiler, auteur et illustrateur connu à Wissembourg pour être un habitué du salon du Livre jeunesse organisé par la médiathèque. C'est d'ailleurs au cours de ce salon qu'Edmond Grandgeorge, président du Ciné-club à l'initiative des Rica et Patrice Seiler se sont rencontrés, et qu'est née l'idée de cette couverture. D'une taille de dix centimètres — douze avec les cheveux — le personnage est une adaptation du célèbre Monsieur Nostoc, le héros de Patrice Seiler, qui lui a consacré trois albums. « Je l'ai adapté pour le festival du cinéma d'animation en y ajoutant notamment les petits diabolos, qui sont les mascottes des Rica », indique Patrice Seiler. Âgé de 54 ans et résidant à Herbsheim près de Benfeld, Patrice Seiler se lance d'ailleurs dans le cinéma d'animation : il réalisera en décembre un film de deux minutes qui devrait servir de travail préparatoire à un court-métrage. Celui-ci sera une adaptation de l'album



Le personnage de la couverture est inspiré de Monsieur Nostoc, le héros de l'illustrateur Patrice Seiler.

DOCUMENT REMIS - PHOTO ALAIN KAISER

Le Secret de Monsieur Nostoc. « Honoré » d'avoir réalisé la couverture du programme des Rica, Patrice Seiler espère que son film sera prêt pour la prochaine édition du festival, dans deux ans... En attendant, il sera présent à Wissembourg lors de la soirée de clôture de la dixième édition, mardi prochain 25 novembre.

des uns et des autres sont différents. « Tout en travaillant leur regard critique et en apprenant à devenir spectateurs, ils ont travaillé sur le respect à avoir envers des camarades qui pensent différemment », poursuit Tania Hummel, qui juge donc la participation des écoliers aux Rica comme une « expérience enrichissante ».

Un critère : faire rire

Lorsque les lumières se sont rallumées dans la salle Otfried, chacun des enfants avait donc son idée sur le film

qu'il a préféré. « Moi, j'ai bien aimé le film avec la poule car il était rigolo », commentait ainsi Léna, 7 ans. Clara a pour sa part eu un coup de cœur pour le premier film, « car il [l']a fait rire ». Il semble donc que pour les enfants, un des critères importants soit la capacité d'un film à les amuser. Ils délivreront leur palmarès mardi prochain lors de la soirée de clôture. ■

GUILLEMETTE JOLAIN

Le programme d'aujourd'hui figure en première page de ce cahier.

EN RELIEF

DRACHENBRONN

BA 901 : le « comité de site » installé

DANS LE CADRE de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire 2014-2019, le ministre de la Défense a annoncé mercredi 15 octobre la restructuration de la base aérienne 901 de Drachenbronn comportant, notamment, une réduction significative des effectifs — 190 nouveaux postes y seront supprimés à partir de l'été 2015 en raison de la mise en sommeil du centre de détection et de contrôle, cœur de l'activité du site.

Stéphane Bouillon, préfet de la région Alsace et préfet du Bas-Rhin, a tenu jeudi dernier la première réunion du comité partenarial de site de Défense, pour engager l'élaboration du contrat de redynamisation du site de Drachenbronn. Ce comité associe les parlementaires et élus des collectivités territoriales concernés, des représentants des organismes consulaires et acteurs économiques du territoire ainsi que des représentants des services de l'État.

Ont ainsi participé à ce comité Frédéric Reiss, député de la circonscription de Wissembourg, Justin Vogel, vice-président du conseil régional, Laurent Vonau, vice-président du conseil général et conseiller général du canton concerné (Soultz-sous-Forêts), Serge Strappazon, président de la communauté de communes du



PHOTO ARCHIVES DNA

Pays de Wissembourg, et Pierre Koepf, maire de Drachenbronn-Birlenbach.

Au cours de cette réunion, qui s'est tenue en présence du délégué de la restructuration au ministère de la Défense, le préfet a annoncé les étapes qui vont être engagées et se succéder dans les prochains mois : réalisation d'une étude d'impact puis d'un diagnostic territorial, création de groupes de travail pour analyser les conséquences de la restructuration et faire des propositions d'actions à intégrer dans le contrat de redynamisation. Ces groupes, en cours de constitution, concernent les quatre thèmes suivants : « Impact sur les collectivités territoriales », « Urbanisme et logement », « Éducation et culture », « Développement économique ». Le contrat de redynamisation constituera un volet territorial du contrat de plan État-Région. La prochaine réunion du comité se tiendra début janvier 2015 sur le site de la base aérienne 901.

Fin octobre, la communauté de communes de la Plaine du Rhin a fait distribuer aux 8 400 foyers du territoire les nouveaux bacs pucés qui serviront à la collecte des ordures ménagères à partir du 1^{er} janvier. Les poubelles de tri sélectif restent inchangées.

ONZE LIVREURS de poubelles en gilet jaune ont sillonné les derniers jours d'octobre les 19 villages de la bande rhénane. Et sont passés dans chaque foyer apporter les nouveaux bacs d'ordures ménagères munis de puces électroniques. Ces livreurs ont été recrutés sur le territoire par la société ACP services, missionnée par la communauté de communes. Aurélie Klin, qui a participé à la distribution, indique avoir reçu globalement bon accueil. « Les gens me disent : "Ah, déjà !" Pour les personnes âgées, c'est plus compliqué car elles doivent s'adapter au changement d'un système qu'elles connaissaient depuis trente ans. »

À chaque visite, elle donne en plus de la poubelle un calendrier des collectes et le règle-



Aurélien Klin remplit une fiche d'information avec chaque propriétaire. Ces données permettront d'alimenter le fichier redevance de l'intercommunalité.

PHOTO DNA - V.KO.

ment des consignes de tri. Elle demande également des informations sur le foyer, qui « serviront ensuite à mettre à jour le fichier de redevables qu'on utilise pour la facturation », explique Anne Ursch, directrice générale des services de la communauté de communes de

PLAINE DU RHIN Collecte des ordures ménagères

De nouveaux bacs pucés

la Plaine du Rhin.

L'intercommunalité a en effet été la première de l'arrondissement de Wissembourg à se prononcer en faveur du nouveau système de collecte des ordures ménagères conseillé par le Grenelle de l'environnement — les discussions avaient été entamées au sein des intercommunalités avant leur fusion, et la décision d'achat actée en février dernier. Elle a décidé d'équiper les habitants de son territoire de nouveaux bacs de 240 litres. Une centaine de bacs de 660 litres a été distribuée aux services municipaux (ateliers, cimetières, salles polyvalentes...) L'achat des bacs, subventionné à hauteur de 50 % par le Smictom du Nord du Bas-Rhin, a coûté à l'intercommunalité près de 285 000 euros TTC, auxquels il faut ajouter les frais de distribution de 135 660 euros TTC, entièrement à la charge de l'intercommunalité.

Un forfait de 26 levées par an

L'objectif premier de cette distribution est d'uniformiser le type de poubelles sur le territoire. « À Lauterbourg, les habitants avaient des bacs de

120 litres. Dans les autres villages, les tailles variaient. Avec 240 litres, les habitants devraient tenir deux semaines », explique Anne Ursch. De toute façon, vu l'ancienneté de certains bacs, la moitié du parc des poubelles d'ordures ménagères aurait dû être renouvelé.

« Il faut surtout changer les mentalités »

Pour les élus, changer les bacs n'est pas tout : « Il faut aussi changer les mentalités. Le but est d'utiliser les filières qui existent à bon escient, et de faire en sorte que les déchets qui doivent être emmenés en déchetterie ou qu'on peut mettre au compost ne se retrouvent pas dans les ordures ménagères. » Désormais, les habitants paieront un forfait comprenant 26 levées à l'année, ce qui correspond à un ramassage des ordures ménagères toutes les deux semaines. Toute levée supplémentaire sera facturée en plus. Les habitants ont pu rendre leur ancien bac ou le garder pour lui donner une seconde vie. Mais attention, plus aucun ancien bac ne sera relevé à partir du 1^{er} janvier. ■

VÉRONIQUE KOHLER